

A TOUS LES CLUBS DES YVELINES

Plaisir, le 29 décembre 2018

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale extraordinaire du comité départemental de handball des Yvelines qui aura lieu dans un endroit à déterminer le :

LE VENDREDI 26 JANVIER 2018

20h15 Appel des délégués

20h45 Début de l'assemblée générale extraordinaire

L'ordre du jour et les documents seront envoyés au plus tard le 11 janvier 2018 mais nous vous informons, dès à présent, que vous serez sollicités pour autoriser le CA du CDHBY 78 à déménager le siège du comité lors de l'année 2018 dans de nouveaux locaux, soit en location, soit en faisant l'acquisition d'un local.

Chaque association délègue à l'assemblée générale du comité un représentant spécialement élu à cet effet. Vous trouverez ci-joint un mandat vous permettant de donner pouvoir à un représentant licencié de votre club, au cas où vous ne pourriez-vous y rendre vous-même. Les votes par procuration et par correspondance ne sont pas admis.

Cordialement

Frédéric BADIN, Président du CDHBY